



LETTRE DE L'INTERSYNDICALE NATIONALE AUX MILITANTS SYNDICAUX DOUANIERS

Chers camarades,

L'intersyndicale nationale douanière a pris la décision de s'adresser directement à vous, les militants de terrain, qui faites vivre le syndicalisme au quotidien. C'est vous qui, par votre action déterminée et votre engagement, permettez la sauvegarde de ce formidable outil qu'est l'administration des douanes, face aux entreprises de destruction, plus ou moins rampantes, menées par les politiques et nos hauts dirigeants.

Aujourd'hui, le BREXIT remet au cœur des enjeux publics la nécessité d'une administration qui régule les échanges commerciaux et contrôle les marchandises, pour assurer la protection du territoire et de nos concitoyens.

Cette réalité que nos responsables veulent occulter depuis de nombreuses années, s'est donc brutalement imposée à eux, qui en temps normal sont plus habitués à manipuler un discours creux et schizophrène sur la « fluidification » ou la « facilitation » des échanges.

Refusant de modifier son logiciel, l'administration s'est avancée face à ce grand défi de rétablissement d'une frontière avec un grand pays voisin sans préparation, sans stratégie, sans idées. Devant la pression politique, elle cède à la panique, invoque le péril national et affecte de façon désordonnée des nouveaux agents, des collègues Paris-Spécial ou des volontaires sans planification. A un mois d'une échéance pour le moins prévisible, ces douaniers ne savent toujours pas où, quand et dans quelles conditions ils vont travailler !

Les militants syndicaux des sites les plus impactés par le Brexit sont rapidement entrés en action. Ils ont quadrillé les sites, organisé des RMIS, consulté les collègues, récolté leurs revendications. Ce travail de terrain a abouti sur le recueil d'un revendicatif adressé à l'administration.

Devant l'absence de retour de cette dernière, les collègues sont directement entrés en action. Ce lundi 4 mars 2019, en effectuant seulement leur travail, ils ont par des contrôles renforcés démontré l'impréparation de l'administration et rappelé que le Brexit ne pourrait réussir sans agents, sans moyens matériels et immobiliers et sans intéressement financier, comme la revalorisation des heures de nuit.

Le retour médiatique sur cette opération a été très fort.

L'intersyndicale nationale considère qu'il convient maintenant d'étendre ce mouvement revendicatif au-delà de la seule zone géographique la plus concernée par le Brexit. Parce que les effets du Brexit en termes de charge de travail ne sont pas limités aux seuls terminaux de Calais et de Dunkerque. Ports de Normandie, de Bretagne, aéroports du Sud-Ouest, mais également bureaux de douane de toute la France (pour lequel aucun impact n'a été calibré), cet événement majeur fait l'objet, comme à chaque fois, d'un traitement à minima.

Ce n'est pas acceptable. Les douaniers doivent pouvoir exercer leur métier dans des conditions sérieuses.

Face à cette situation, l'intersyndicale nationale vous invite à constituer des intersyndicales locales et à organiser l'écoute et le recueil de la parole des douaniers. A formaliser et à relayer leurs revendications, sur leurs conditions de travail, leur régime indemnitaire et leurs besoins de toute nature.

Les douaniers ne sont plus écoutés. Seule compte l'implacable machine ultra-libérale du gouvernement, ce que subissent beaucoup d'autres agents de la fonction publique.

Redonnons leur la parole. Portons leurs revendications. Non plus auprès d'un directeur général qui ne cesse de se déclarer incompétent, admettant par lui-même l'inutilité de son action, mais directement auprès du ministre. Comme nous avons su le faire lors de la contestation du PSD.

Nous pensons que ce moment doit également servir à interroger la politique douanière dans son ensemble, en particulier la pérennité des missions douanières, au premier rang desquelles des fonctions aussi importantes que le recouvrement et la fiscalité douanière.

Leur transfert brutal, sans justification d'aucune sorte, doit cesser immédiatement. Comme doit cesser le mouvement incessant de concentration des compétences, qui vide les territoires douaniers, éloigne toujours plus l'usager de l'administration et provoque des fermetures d'implantations, créant des difficultés matérielles de vie pour les collègues à la limite du soutenable.

Le Brexit jette une lumière crue sur les conditions de travail des douaniers, perpétuellement confrontés à une réduction de moyens. Les douaniers sont déterminés pour réussir ce grand défi, comme ils le sont au quotidien pour remplir leurs fonctions de préservation de la sécurité du territoire, de régulation des flux commerciaux et de garantie des besoins financiers de l'État.

Mais il est grand temps que cessent l'impréparation de l'administration face à ce grand défi, la dégradation de nos régimes indemnitaires et de notre déroulement de carrière et le démantèlement de notre outil de travail, la Douane.

Nous, responsables syndicaux nationaux, vous invitons à vous inscrire dans la démarche initiée par nos collègues des Hauts de France, afin de recueillir et relayer les doléances des douaniers, et d'organiser des actions de mobilisation, pour déboucher sur un grand moment d'unité revendicative nationale.

Nous en sommes convaincus, c'est la seule démarche utile pour réussir à infléchir la politique restrictive et antisociale du pouvoir et de l'administration.

LES SECRETAIRES GENERAUX DE L'INTERSYNDICALE CFDT – CFTC – CGC – CGT –
SOLIDAIRES – UNSA – USD FO

Paris, le 5 mars 2019